



**HAL**  
open science

**Compte-rendu de: Guihard, Pierre-Marie: Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du IIIe et la fin du Ier siècle avant J.-C., Montagnac, 2012**

Stéphane Martin

► **To cite this version:**

Stéphane Martin. Compte-rendu de: Guihard, Pierre-Marie: Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du IIIe et la fin du Ier siècle avant J.-C., Montagnac, 2012. Histara les comptes rendus, 2012. hal-01464048

**HAL Id: hal-01464048**

**<https://hal.science/hal-01464048>**

Submitted on 9 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Compte-rendu de : Guihard, Pierre-Marie: *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, 421 p., 69 fig., XXVII pl., 67 € (Editions Monique Mergoïl, Montagnac 2012)

Stéphane Martin

Publié en ligne le 22 novembre 2012 sur Histara les comptes rendus (ISSN 2100-0700).

Lien: <http://histara.sorbonne.fr/cr.php?cr=1637>

Les monographies consacrées à la numismatique celtique sont suffisamment rares pour saluer la publication de la thèse de doctorat de P.-M. Guihard, trois ans seulement après sa soutenance. À travers l'analyse des monnaies gauloises retrouvées sur le territoire de la Normandie actuelle, P.-M. Guihard tente de cerner les évolutions économiques et sociales des peuples gaulois concernés, depuis le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au changement d'ère.

L'ouvrage est scindé en trois parties. Tout d'abord la présentation de la méthode, puis l'analyse des données et les résultats, qui s'appuient sur de nombreux graphiques et cartes (p. 12-183). Suit la base documentaire : un important et précieux inventaire des découvertes monétaires du territoire étudié. Au catalogue par types de toutes les pièces enregistrées (environ 4000), s'ajoute la présentation détaillée des principaux trésors et sites archéologiques ayant livré des monnaies (p. 188-361). L'auteur présente enfin sa typologie des séries émises sur le territoire étudié (p. 364-406). Le volume se conclut sur une bibliographie substantielle (p. 409-421).

La lecture de la partie historiographique et méthodologique (p. 17-47) laisse penser que ce travail arrive dans un désert de numismatique contextualisée, pour ainsi dire laissé en friche depuis J.-B. Colbert de Beaulieu. Or c'est loin d'être le cas ; la lecture de la synthèse de K. Gruel et C. Haselgrove parue en 2006 suffit à montrer au contraire que cette thèse s'inscrit dans une lignée de travaux déjà féconde (K. Gruel, C. Haselgrove, « Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines », in C. Haselgrove (éd.), *Celtes et gaulois. L'archéologie face à l'histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer* (Bibracte 12/4), Glux-en-Glennes, 2006, p. 117-138). Par ailleurs, on note dans la bibliographie l'absence de quelques travaux utiles, tels que ceux de S. Fichtl, jamais cité. On regrette qu'elle n'ait pas été mise à jour depuis la soutenance en 2009. Manquent notamment *Coinage in the iron age : essays in honour of Simone Scheers*, mélanges édités par J. van Heesch et I. Heeren, parus à Londres en septembre 2009, avec une étude d'A. Bodson sur les potins aux chevrons (série PCH-25 dans l'ouvrage de P.-M. Guihard), et un court article de J.-M. Doyen et M. Michel, « L'oppidum de Sandouville (Seine-Maritime) : deux monnaies gauloises », *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* 46/3, 2009, p. 196-204, où l'on trouve en particulier, dans un contexte archéologique daté à La Tène D2, une monnaie en argent du type MAA-8 pour laquelle P.-M. Guihard ne recensait aucune provenance précise. De plus, certaines références données en bibliographie ne sont pas mentionnées dans le texte, alors

qu'elles inspirent très clairement l'auteur. Ainsi, les intéressants développements sur l'iconographie des bronzes tardifs sont issus en droite ligne des travaux de J. Creighton sur la Grande-Bretagne, cité deux fois en bibliographie mais pas dans le texte ni les notes (p. 131-148, *passim*, et surtout fig. 50, p. 136, dont la présentation est similaire à certaines illustrations de J. Creighton).

Il convient d'examiner attentivement la base documentaire sur laquelle s'appuient les analyses. La quantité de monnaies inventoriées est certes impressionnante, mais contrairement à l'analyse numismatique, il est impossible d'accorder la même valeur à toutes les pièces dans l'analyse archéologique et historique. Tout d'abord, la distinction entre trésors/dépôts, trouvailles de sites et trouvailles isolées, pour classique qu'elle soit, n'est pas sans poser problème, principalement pour la dernière catégorie, dans laquelle on regroupe les monnaies dont on ignore le contexte, et qui peuvent très bien provenir d'un site dont on ignore l'existence, voire d'un dépôt dispersé. Mais, au-delà de ces problèmes de terminologie, certes centraux, se pose celui, encore plus crucial, des données enregistrées. P.-M. Guihard fait le choix d'intégrer toutes les monnaies dont il a eu connaissance, y compris les découvertes clandestines provenant d'utilisateurs de détecteurs à métaux (ce n'est jamais dit explicitement, mais les formulations employées ne laissent aucun doute sur ce point). Du point de vue scientifique, c'est un choix légitime, mais périlleux. En effet, jusqu'à quel point peut-on faire confiance aux données ainsi acquises, tant pour la composition du lot que pour sa localisation précise ? C'est pourquoi il est impératif de signaler clairement quelles monnaies sont concernées dans le catalogue, ce qui n'est fait que partiellement : si la situation est assez claire pour les trésors et les monnaies de sites qui bénéficient de notices détaillées, quelle est la nature de la « documentation inédite » souvent citée dans le catalogue ? Il n'est pas illégitime de vouloir prendre en compte ces informations, et éviter ainsi qu'elles ne se perdent. Mais on ne peut pas leur donner le même statut qu'aux découvertes récentes, issues de fouilles ou de prospections archéologiques contrôlées scientifiquement, ni même qu'aux découvertes anciennes, d'une époque où la législation était différente. Ainsi, le trésor 14 (p. 290-293) est un élément fondamental dans l'analyse de la première phase du monnayage local. Or il n'a ni date ni lieu de découverte précis ; il est fragmentaire et décrit comme « un ensemble composite qui associe des éléments de nature, d'origine et de chronologie très variées » ; il associe, ce qui semble inédit, des monnaies avec des objets de bronze, dont la liste n'est pas donnée. L'hypothèse de deux dépôts séparés n'est donc pas à exclure, mais « malheureusement, les circonstances de la découverte ne permettent pas de conclure. »

Il y a peu à dire sur la typologie, pour laquelle l'auteur donne toutes les concordances aux travaux précédents (un tableau aurait peut-être été utile). On peut se demander quelle est l'utilité du numéro d'ordre attribué à chaque série, qui va de 1 à 27, en allant de l'or jusqu'au potin. En effet, un code alphabétique unique caractérise déjà chacune des séries définies. Par conséquent, l'ajout d'un numéro d'ordre nuit à la souplesse et à l'évolutivité du classement. Les analyses des différents types (iconographie, métrologie, attribution) sont réparties dans l'ouvrage suivant les périodes de frappe (p. 48-71, 86-109 et 131-157). C'est là que l'auteur est le plus à son aise, et on ne lui opposera aucun désaccord majeur, sauf sur un point. Aux p. 149-151, son interprétation des séries contemporaines BAE-9 et BL/M-16 pose problème. Ces

monnaies ont la particularité de porter une ethnique, très vraisemblablement celle du peuple émetteur : Ebuovices pour la première, Véliocasses pour la seconde. Chaque série est constituée d'une classe « lourde » (BAE-9a et BL/M-16a) et d'une classe « légère » (BAE-9b et BL/M-16b), dont la masse est d'un peu moins de la moitié. Par ailleurs, les monnaies de la classe « lourde » portent, fait rarissime, une mention de valeur : *AS* pour BAE-9a et *SIMISSOS* (demi-as) pour BL/M-16a. Pourtant, P.-M. Guihard considère que les monnaies « légères » (BAE-9b et BL/M-16b) constituent dans les deux cas des *quadrantes* (quarts d'as), alors que l'analyse métrologique, appuyé sur les légendes monétaires, voudrait que le type BAE-9b soit un demi-as, puisque la pièce lourde correspondante est un as (on notera au passage que selon nos comptages, les fig. 51-52, p. 150-151 s'appuient sur des données plus abondantes que celles du catalogue, sans que les sources soient données). Ce point, qui peut paraître accessoire et réservé aux spécialistes, est au contraire crucial, puisqu'il change radicalement l'interprétation qu'on peut faire de ces monnaies : comment expliquer ce rapport de 1 à 2 entre les étalons adoptés par deux peuples mitoyens ? De plus, il semble que plusieurs années après la conquête, tout en ayant adopté des dénominations romaines, des peuples gaulois pouvaient définir à leur guise le poids de l'unité de base, ce qui constitue une information historique non négligeable.

On peut résumer à grands traits les idées principales de l'ouvrage. P.-M. Guihard distingue un développement de l'usage monétaire en trois périodes principales. De l'introduction du numéraire, qu'il date vers 300 av. J.-C. (soit 25 ans plus tard que la date traditionnellement admise), jusqu'aux environs de 175/150 av. J.-C., les monnaies sont exclusivement en or. Pour l'auteur, l'adoption de la monnaie frappée comme l'intensification des frappes à partir de 250 av. J.-C. sont à mettre en relation avec des phénomènes militaires : mercenariat celtique dans les royaumes hellénistiques d'une part, invasions belges du III<sup>e</sup> d'autre part. Les monnaies auraient d'abord servi à recruter et à récompenser des guerriers, et auraient pu être utilisées ensuite comme lingots pour produire des bijoux en or, et notamment des torques. Après un possible hiatus d'une génération, la production reprend vers 150 av. J.-C., avec des émissions en or, mais également en potin, puis en argent à partir du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Outre l'innovation majeure que constituent l'introduction de deux nouveaux alliages monétaires, on observe une partition du territoire étudiée, avec à l'ouest l'utilisation d'un étalon pondéral de type statère, comparable à ce qu'on observe à la même époque en Armorique, et à l'est la conservation de frappes exclusives d'hémistatères, comme à la période précédente. Pour l'auteur, la zone de l'hémistatère correspond à une zone commerciale centrée sur la Seine, tandis que la zone du statère est ouverte sur le commerce maritime et sur la Manche. La concentration des découvertes le long des axes principaux, et leur absence à l'intérieur des terres, amènent P.-M. Guihard à supposer que les monnaies servent principalement aux marchands, et que les transactions quotidiennes n'en font pas ou peu usage. La troisième et dernière période court de la guerre des Gaules jusqu'à la fin des émissions locales vers le changement d'ère. Elle voit la fin des émissions en or, et l'apparition de frappes très importantes en bronze, dont un nombre important porte des anthroponymes et des noms de peuples (Aulerques Ebuovices, Véliocasses, Lexoviens). Si certaines émissions représentent sans aucun doute des monnayages civiques, la plupart pourraient être dues à des initiatives locales : pour l'auteur, il s'agit de frappes de *pagi*, subdivisions de la *civitas*. Enfin,

ces décennies voient l'intensification de l'usage monétaire, à mettre en relation avec l'urbanisation.

L'interprétation historique proposée par l'auteur apparaît tout à fait recevable et vraisemblable dans ces grandes lignes. Cependant, on note parfois un manque de précision qui peut remettre en cause certaines des analyses. Ainsi, on trouve trois datations différentes, bien que proches, pour le trésor d'Ifs (p. 89, 105, 129 et 290). À la p. 143, l'auteur date la série à légende PIXTILOS des années 20 av. J.-C., sur la base de l'iconographie, très augustéenne ; mais elle semble attestée dès les années 40/30 dans les fouilles d'Orléans (K. Gruel, P. Charnotet, M. Troubady, « Comparaison des faciès monétaires d'Orléans (Loiret), Levroux (Indre) et Châteaumeillant (Cher) », in O. Buchsenschutz *et al.* (éd.), *L'âge du fer dans la boucle de la Loire ; Les Gaulois sont dans la ville : actes du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, Bourges, 1<sup>er</sup>-4 mai 2008* (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 35), Tours, 2009, p. 121-134). Aux p. 169-176, l'auteur compare des faciès de sanctuaires ou supposés sanctuaires ; mais les histogrammes des fig. 66 et 67, qui servent de base à la comparaison, n'ont pas les mêmes classes en abscisse. Enfin, on restera prudent sur la question des *pagi* et sur une éventuelle continuité depuis l'époque gauloise, très sujette à controverse (voir à ce sujet M. Dondin-Payre, « Sanctuaires publics et territoires civiques : réflexions à partir de l'exemple du Bois l'Abbé (cité des Ambiens) », in M. Dondin-Pare, M. Rapsaet-Charlier (éd.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, p. 135-158).

Par ailleurs, il est assez symptomatique que pour la période la plus ancienne, l'interprétation donnée à l'apparition et à l'usage de la monnaie frappée ne soit pas économique, mais militaire (une hypothèse par ailleurs proposée depuis longtemps), alors que pour les périodes plus récentes, ce soit précisément le facteur économique qui domine (comme le montrent les titres des sous-parties, qui débutent par « La monnaie et le commerce »), alors que les autres aspects sont très peu évoqués. Ce point montre la difficulté que nous avons encore, bien que nous nous en défendions, à accepter que les Gaulois « anciens » ne soient pas des barbares guerriers incapables d'échanges économiques « complexes » et seulement attirés par la couleur de l'or. Et inversement, que les Gaulois « récents » et donc « civilisés » ne puissent pas avoir de la monnaie, signe de rationalité économique, des usages non économiques. Or pour cette première période, l'auteur fait l'hypothèse, mentionnée plus haut, que les monnaies en or aient servi de lingots pour fabriquer des bijoux, et que par conséquent, elles n'aient pas réellement circulé comme des monnaies. Mais l'analyse, p. 64-65, montre une grande variabilité dans les poids (jusqu'à 0,80 g), et la présence de monnaies fourrées (dont l'intérieur est en alliage cuivreux), alors que le diamètre est extrêmement stable. Dans ces conditions, on a l'impression que le poids importait peu, contrairement à la taille ; on peut donc supposer qu'on comptait les monnaies plutôt qu'on ne les pesait. Par conséquent, il nous semble que, même si l'usage en a été restreint, les monnaies en or de la première période ont été des monnaies au plein sens du terme.

Sur le plan formel, on saluera les nombreuses illustrations, qui servent la démonstration, même si certaines sont moyennement lisibles (par ex. fig. 20, p. 68). Dans le texte, les coquilles sont assez fréquentes, sans aller jusqu'à gêner la lecture. Au final, la volonté de l'auteur de replacer l'objet d'étude dans son environnement archéologique, afin d'en tirer les conclusions historiques les plus justes possibles, doit être soulignée, même si on peut regretter parfois qu'il ne les exploite pas davantage. La partie numismatique de l'ouvrage et le très utile inventaire des découvertes (malgré les réserves exprimées plus haut), permettent d'avancer significativement dans la couverture du territoire gaulois et dans le maquis des émissions monétaires celtiques. À n'en pas douter, cet ouvrage servira de base aux discussions futures.